

PROJET DE **CRÉATION** D'UN NOUVEAU TERMINAL MÉTHANIER **FOS FASTER**

PROJET DE **PROLONGEMENT** DE L'EXPLOITATION DU TERMINAL MÉTHANIER **FOS TONKIN**



**Madame, Monsieur,**

Voici maintenant deux mois que les débats publics sur les projets liés aux terminaux méthaniers présentés par Elengy pour Fos Tonkin et par Fos Faster sont menés sur le territoire du golfe de Fos sur Mer.

Préparées activement par les membres des deux commissions depuis la fin du printemps, six réunions publiques ont déjà été tenues, trois sous une forme commune aux deux projets, deux ont concerné spécifiquement Fos Tonkin et une Fos Faster. Près de 850 personnes ont assisté à ces réunions, cela peut paraître beaucoup, pour autant nous avons imaginé une plus forte mobilisation de la population. En revanche, nous nous félicitons de la belle fréquentation

des sites Internet dédiés aux projets. Il est important que chacun, soit dans les salles lors des réunions publiques ou à partir des sites Internet, échange, donne son avis, pose des questions et contribue à nourrir le débat. C'est le sens même de cet outil de démocratie participative.

Les Commissions particulières mettent tout en œuvre pour que votre information et que vos interventions participent à la meilleure compréhension des projets, et elles espèrent qu'elles permettront aux Maîtres d'Ouvrage d'en tenir compte lors de la finalisation de leur projet, s'ils venaient à les poursuivre.

Je regrette vivement l'absence des associations locales que nous avons rencontrées dans la phase préparatoire des débats. Lors de la réunion d'ouverture leurs responsables ont fait valoir leurs arguments et motivations pour ne pas participer. Je les ai entendus et respecte leur décision. Pour autant, je souhaite ardemment qu'elles retrouvent rapidement la place qui est la leur dans ces débats et vous assure de tout mettre en œuvre, à mon modeste niveau, pour y parvenir.

Néanmoins, avec ou sans ces associations les débats continuent. Je tiens à souligner la grande pertinence des questions posées, l'assiduité d'un certain nombre de personnes qui ont visiblement bien étudié les projets. J'essaie pour ma part de concilier bon sens et expertises scientifiques, ce n'est pas toujours facile pour une bonne compréhension des données. En tout état de cause c'est un exercice passionnant auquel je me livre sans réserve, même si quelque fois je ressens une certaine frustration de ne pouvoir aller au-delà des saisines qui légalisent mon action.

Il vous reste un peu plus d'un mois pour participer activement aux débats qui seront clos, je vous le rappelle, le 17 décembre. Après quoi, les commissions particulières rédigeront leur compte rendu et la Commission Nationale, les bilans. Nous rendrons publics ces documents lors d'une conférence de presse que Philippe DESLANDES, président de la CNDP et moi-même tiendrons à la mi février. Elle sera le point de départ au délai maximal de trois mois que les Maîtres d'Ouvrage auront pour indiquer quel avenir ils réservent à leur projet. Bonne poursuite des débats à tous.

**Antoine DUBOUT**

30 octobre 2010

**SOMMAIRE**

> *Edito* p.1

> *Premières tendances* p.2-3

- Fos Faster p.2

- Fos Tonkin p.3

> *2 questions à...* p.4

> *Informations pratiques* p.4

- Les dates des réunions publiques

- Exprimez-vous !

**MODIFICATION DE CALENDRIER**  
Projet Fos Faster  
Réunion sur « La biodiversité marine  
et les usages de la mer »  
est reportée au vendredi 5 novembre  
à Fos-sur-Mer > Maison de la Mer





### > Gérard BELLAN membre de la CPDP Fos Faster



**> En votre qualité de membre d'une CPDP vous vous devez d'être neutre et indépendant. Comment conciliez-vous ce devoir avec votre expertise environnementale et océanographique reconnue ?**

Je m'efforce d'écouter aussi attentivement les arguments du Maître d'Ouvrage et ce que dit le public. Être indépendant m'est facile. Par analogie, j'ai conscience de l'être lorsqu'une Revue scientifique me demande d'être « arbitre » pour porter une appréciation sur un article soumis pour publication. Je « fonctionne » ici de la même façon. En tant que membre de la CPDP et vis-à-vis de la population et du Maître d'Ouvrage, je dois être neutre : ne pas émettre de jugement, et inciter les parties à mieux se comprendre. Je m'y emploie.

### > Quel regard portez-vous sur les premières réunions du débat ?

Tout d'abord, un grand regret vis-à-vis du départ des Associations. Certains de leurs membres réapparaissent dans le public. Trop de rappels à une histoire récente qui a pu être douloureuse, nous éloigne de notre Débat public. En revanche, la participation d'un public fidèle, respectueux pour l'essentiel des débats, qui écoute pendant de longues heures des sujets difficiles, s'efforce de comprendre les enjeux, même s'il en craint les conséquences, tout cela est réconfortant et préjuge bien, au final, de la qualité du Débat et de son issue.

### > Bernard GUEDJ membre de la CPDP Fos Tonkin



**> L'exercice du débat public est différent de celui d'un commissaire enquêteur que vous êtes par ailleurs, que retenez-vous de cette première expérience de membre d'une CPDP ?**

Débat public et enquête publique ont le même objectif : informer au mieux la population et les acteurs d'un territoire sur un projet porté par un maître d'ouvrage privé ou public, respectivement en amont et en finalisation de procédure. Les moyens de communication données au débat public sont supérieurs à ceux dévolus à l'enquête publique, qui de fait passe souvent « inaperçue ». Enfin la Commission Particulière du Débat Public conduit le débat sans se prononcer sur le fonds alors que le Commissaire enquêteur émet un avis. En qualité de membre de la CPDP Fos Tonkin, j'ai donc un rôle différent de celui que j'exerce dans le cadre de mes responsabilités de Commissaire enquêteur.

### > Quel regard portez-vous sur les premières réunions du débat ?

Lors des deux premières réunions communes, dont l'ordre du jour était trop chargé, des frustrations fortes nées du débat public précédent 2 XL et de la concertation avec le GPMM ou des projets récents comme Cavaou ou l'Incinérateur se sont exprimées et ont pris le pas sur le débat et les projets eux-mêmes. Les réunions dédiées à chaque projet permettent d'obtenir des réponses plus précises à des thématiques spécifiques et des avis sont émis par le public. Si le débat public continue sur cette tonalité il sera porteur d'arguments et de recommandations fortes en direction du porteur de projet, avec, je l'espère un dialogue renoué avec les acteurs de ce territoire.

## > Les prochaines réunions

- |                       |       |  |
|-----------------------|-------|--|
| • Vendredi 5 novembre | • 19h | <b>Réunion thématique Fos Faster :</b> la biodiversité marine et les usages de la mer<br>Maison de la Mer, Fos-sur-Mer |
| • Jeudi 18 novembre   | • 19h | <b>Réunion thématique Fos Faster :</b> le projet et son chantier<br>Maison de la Mer, Fos-sur-Mer                      |
| • Jeudi 25 novembre   | • 19h | <b>Réunion thématique Fos Tonkin :</b> le chantier<br>Salle Gagarine, Port-de-Bouc                                     |
| • Jeudi 2 décembre    | • 19h | <b>Réunion thématique commune :</b> le développement économique<br>Théâtre, Fos-sur-Mer                                |
| • Mardi 14 décembre   | • 19h | <b>Réunion de synthèse</b><br>Théâtre de l'Olivier, Istres   |

## > Exprimez-vous !

### Posez vos questions :

par Email, via le site Internet ou par carte T disponible dans toutes les salles de réunion.

### Vous souhaitez obtenir tous les documents du débat,

abonnez vous gratuitement via le site Internet, les **cartes T** disponibles dans toutes les salles de réunions, par **téléphone**, par **Email** et dans les **locaux de la CPDP**

Vous pouvez consulter tous les documents du débat, les verbatims des réunions (sous 6 jours ouvrés), les réponses aux questions et les avis sur notre site Internet :

[www.debatpublic-methaniers-fos.org](http://www.debatpublic-methaniers-fos.org)

### La CPDP vous accueille :

du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Hôtel Ariane - Chemin du Plan d'Arenc - 13270 Fos-sur-Mer - Tél. : 04 42 05 92 20 / Fax : 04 42 05 92 26

[www.debatpublic-methaniers-fos.org](http://www.debatpublic-methaniers-fos.org)